Le site alluvionnaire de Gaillon

Préservation et valorisation écologique



Normandie

Le site alluvionnaire de Gaillon (27) est exploité par Lafarge depuis 1994 pour l'extraction de sables et de granulats. La carrière, située sur le lieu-dit *Le Pot à l'eau,* se trouve dans une zone écologique majeure, abritant des pelouses sableuses, pionnières remarquables, de nombreuses espèces végétales, lieu de nidification de l'œdicnème criard (Burhinus œdicnemus)…

La totalité du site est incluse dans **une ZNIEFF de type II *La terrasse alluviale*** et la partie est du site dans **une ZNIEFF de type I *Les pelouses silicicoles.*** Grâce à sa position géographique, une partie du site se trouve également sur **une ZPS Natura 2000 *Terrasses alluviales de la Seine*** suite aux réaménagements réalisés sur les zones déjà exploitées.

La majorité des zones exploitées sur le site de Gaillon ont déjà été réaménagées. Les actions réalisées sur la carrière sont variées, incluant notamment **les déplacements de pelouses** situées au sud-est, réalisés par Lafarge **depuis 2007**. Ces travaux ont conduit à la sollicitation du bureau d'études Écosphère pour la réalisation d'études d'impact et d'incidence Natura 2000, afin d'évaluer les possibilités de reconstitution de pelouses sableuses sur la carrière et ses abords.

Depuis 2015, Lafarge a mis en place des actions de **pâturage extensif** dans la zone de renonciation centrale et au nord-est, en introduisant 10 boucs.

Lafarge appuie ses actions sur la restauration et l'entretien **des milieux humides** pionniers, particulièrement les mares temporaires peu profondes, qui sont particulièrement favorables aux odonates et à deux espèces d'amphibiens patrimoniales : **le crapaud calamite et le pélodyte.**

Au niveau floristique, le site présente un intérêt majeur grâce à ses pelouses pionnières, ses prés maigres et ses landes à Callune. Ses milieux humides, dont les berges et les mares temporaires, constituent également un atout significatif.



Le site alluvionnaire de Gaillon.



Déplacement de pelouses au sud du site.



Zone humide.

DATES CLÉS

1994
Début de l'exploitation

2007
Déplacements de pelouses

2015
Pâturage extensif



Le crapaud calamite.

Après exploitation et réaménagement, le site de Gaillon sera ouvert au public, principalement pour l'ornithologie. Des chemins piétons permettront d'atteindre des observatoires en bordure de plan d'eau.